



# CAHIER DES CHARGES – 2021-2022

## N° 21 – DEMI-FINALES COUPE DE L'ANJOU U18 F

### A. Objet de la manifestation

2 demi-finales sur le même site. Pas de prolongations, il sera procédé directement aux tirs aux buts en cas d'égalité.

### B. Date et durée de la manifestation

Samedi 30 avril 2022 – l'après-midi.

- 13 h 00 – première ½ finale de la coupe de l'Anjou U18F
- 15 h 30 – seconde ½ finale de la Coupe de l'Anjou U18F

### C. Les participants

#### a. Joueuses

64 joueuses : 32 joueuses par ½ finale

#### b. Arbitres désignés

6 arbitres : 3 arbitres par ½ finale

#### c. Officiels et/ou représentants du District

2 membres de la Commission Départementale Féminines

### D. Infrastructures et matériel nécessaires

#### a. Terrains

- **1 terrain gazon ou synthétique (deux matchs auront lieu)**
- **Un espace pour l'échauffement des équipes**

*Le terrain se devra d'être préparé avant la manifestation : tonte et traçage impeccable.*

#### b. Vestiaires

Le club d'accueil veillera à prévoir un nombre de vestiaires suffisant pour le nombre de **joueuses et les arbitres** :

- **4 vestiaires pour les 4 équipes demi-finalistes**
- **2 vestiaires pour les arbitres**

#### c. Animation

Le club d'accueil sera également en charge des éléments matériels suivants :



# CAHIER DES CHARGES – 2021-2022

- Un système son de bonne qualité sous la responsabilité d'un technicien expérimenté ainsi que d'un animateur.
- Un local devra être mis à disposition pour le secrétariat.
- Les drapeaux de touches nécessaires pour chaque ½ finale.
- 2 tablettes ainsi qu'un référent FMI.

## d. Parking

Le club d'accueil devra prévoir un parking suffisant pour l'accueil des joueurs et des accompagnants (200 à 300 véhicules) ; des bus peuvent être à prévoir.

Un plan du stade devra également être envoyé au District pour des raisons d'organisation et de sécurité.

## E. Services demandés au club d'accueil

### a. Avant la manifestation

Le club d'accueil se devra de prévenir les différents services de sécurité (mairie, gendarmerie, pompiers, médecin de garde, etc.).

La publicité ainsi que les invitations locales (maires, conseillers, présidents, d'associations, clubs voisins, etc.) devront être assurées par le club d'accueil.

### b. Le jour de la manifestation

#### • Animation

Le jour de la manifestation, le club d'accueil sera en charge des éléments suivants concernant l'animation :

- **1 coordinateur Club/Commission Organisatrice (celui-ci devra être présent 1h avant la première demi-finale)**
- **3 « accompagnateurs » ; un par équipe et un pour les arbitres pour faciliter les contacts, démarches, etc..**
- **2 délégués à la police du terrain (1 par demi-finale)..**
- **1 animateur expérimenté pour la sono. Autant de ballons que nécessaire de taille 5 (minimum 3)**
- **Prévoir autant d'eau que nécessaire pour les équipes et les arbitres de chaque rencontre (3 packs de 6 bouteilles par rencontre)**
- **Un accès à internet, un ordinateur et une imprimante**

#### • Repas & Goûter

Le club d'accueil veillera à prévoir des tickets sandwiches et boissons pour les équipes demi-finalistes et les arbitres.

*Les buvettes, restaurations et animations diverses sont à l'initiative du club et ne doivent pas venir perturber le déroulement des rencontres.*



# CAHIER DES CHARGES – 2021-2022

- **Sécurité & Santé**

Le club d'accueil veillera à la sécurisation du site notamment à la circulation des véhicules. Il devra donc prévoir du personnel pour le(s) parking(s) à l'arrivée et au départ ainsi que l'affichage d'un plan du stade.

Il faudra également être informé sur le **médecin de garde et ses coordonnées** ainsi qu'avoir les **équipements nécessaires à l'administration des premiers soins**.

## F. Régime financier

- **Coupe et Challenge**

- Les entrées sont gratuites
- Les frais de déplacement des équipes restent à leur charge.
- Les frais de déplacement du ou des arbitres répartis comme suit :
  - \* 50% à la charge du club d'accueil.
  - \* 25% à chacun des deux clubs participant à la rencontre.
- Les frais de déplacement des délégués du district sont à la charge du district.

## G. Rétroplanning et organisation

La commission organisatrice prendra contact avec le club d'accueil 1 mois avant la manifestation pour organiser une pré-visite.

- **Organisation**

Le District prendra en charge **la publicité sur les médias du District** (Site et messagerie officielle des clubs). La commission organisatrice **convoquera également les équipes et les arbitres**.

Le jour de la manifestation, la commission organisatrice **assurera le briefing des arbitres** avant le début des rencontres et s'assurera également d'un **retour photo de la manifestation** auprès du secrétariat du District.

Le District sera également en charge d'apporter :

- **2 ballons (1 par demi-finale).**
- **Les feuilles de matchs papier (en cas de dysfonctionnement de la FMI)**
- **Les banderoles prévues (sponsors, District, Supporter c'est Respecter, etc.) – Ces banderoles seront installées et désinstallées par la commission organisatrice.**

## H. Protocole COVID

En fonction de la situation sanitaire au jour des finales, le District mettra en place le protocole adapté.